

Avis de convocation

Assemblées annuelles
15 au 19 mai 2017

Élections au Comité de retraite



Adresse :
2600, boulevard Laurier
Tour de la Cité, 6^e étage, bureau 600
Québec (Québec) Canada G1V 4W1

Téléphone : 418 654-3850
Sans frais : 1 888 236-3677
Télocopieur : 418 654-3854
www.rruq.ca

INVITATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 21 mars 2017

À tous les participants, les retraités et les bénéficiaires du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ),

Le Comité de retraite vous convoque à l'assemblée annuelle qui se tiendra dans chaque ville (ou région) où l'Université du Québec détient des établissements. Nous vous invitons à assister à votre assemblée pour mieux connaître les résultats de la dernière année et faire le point sur la santé financière du RRUQ. À cette occasion, le Comité de retraite rend compte de son administration. De plus, les participants, les retraités et les bénéficiaires peuvent désigner, par élection, des représentants comme membres de ce comité.

Vous trouverez, à l'intérieur de cette brochure, les informations suivantes :

1. Le calendrier des assemblées annuelles;
2. L'ordre du jour;
3. Les états financiers sommaires (version préliminaire);
4. La procédure de votation qui se déroulera dans les jours précédant les assemblées annuelles;
5. La procédure de mise en candidature et un bulletin de mise en candidature.

De plus, des rencontres individuelles seront organisées dans certains établissements pendant la présentation de l'assemblée annuelle. Ces entretiens de 20 minutes chacun vous permettront de poser des questions à un membre du Secrétariat sur votre situation personnelle relative au Régime de retraite. La procédure à suivre pour s'inscrire sera transmise sous peu par courriel aux participants des établissements concernés.

Le rapport annuel 2016 du Comité de retraite sera accessible sur le site Internet du RRUQ à compter du 11 mai 2017. Une copie papier sera également disponible aux assemblées annuelles et sur demande à votre service de ressources humaines. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Nous vous demandons de confirmer votre présence à la réunion de votre région en remplissant le formulaire à cet effet dans la section « Mon Dossier » (<https://www.rruq.ca/mon-dossier/assemblee.aspx>). Vous pouvez également joindre la réception du Secrétariat par téléphone au 418 654-3850 ou sans frais au 1 888-236-3677. La date limite d'inscription est le 12 mai 2017. Veuillez noter que même si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez assister à une assemblée ou visionner la webdiffusion.

Pour celles et ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister aux assemblées, une webdiffusion aura lieu **le mercredi 17 mai 2017 à 9 h**. Pour y participer, il vous suffira d'aller sur le site Internet du RRUQ www.rruq.ca et de cliquer sur le lien de la **Webdiffusion des assemblées annuelles** sur la page d'accueil. Vous pourrez poser des questions comme si vous y étiez.

Le président ainsi que les membres du Comité de retraite seront très heureux de vous accueillir à cet important rendez-vous annuel.

Pour le Comité de retraite,



Alain Vallée
Directeur général et secrétaire du Comité de retraite

1. CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2017

Lundi 15 mai 2017	Mardi 16 mai 2017	Mercredi 17 mai 2017	Jeudi 18 mai 2017	Vendredi 19 mai 2017
9 h à 11 h	9 h à 11 h	9 h à 11 h	9 h à 11 h	9 h à 11 h
<p>UQO 283, Alexandre-Taché Gatineau Pavillon Alexandre-Taché</p> <p>Salle F0129-130</p> <p>Vidéoconférence avec St-Jérôme Salle J1209</p>	<p>UQAC 555, boul. de l'Université Chicoutimi</p> <p>Salle P1-4270</p>	<p>ÉNAP Québec (ÉNAP, INRS, RRUQ, TÉLUQ, UQ) 555, boul. Charest Est Québec</p> <p>Salle 4114</p> <p>WEBDIFFUSION</p>	<p>INRS et région de Montréal Campus IAF 531, boul. des Prairies Laval</p> <p>Salle Pasteur</p>	<p>UQAM Pavillon J.-A. De Sève 320 Sainte-Catherine Est Montréal</p> <p>Salle DS-R510</p>
15 h à 17 h	14 h 30 à 16 h 30	14 h 30 à 16 h 30	14 h 30 à 16 h 30	
<p>UQAT 445, boul. de l'Université Rouyn-Noranda</p> <p>Salle D-206</p> <p>Vidéoconférence avec Val d'Or Salle 1228</p>	<p>UQAR Campus de Lévis 1595, boul. Alphonse- Desjardins, Lévis</p> <p>Salle 4032</p> <p>Vidéoconférence avec Rimouski Salle J-460</p>	<p>UQTR 3351, boul. des Forges Trois-Rivières Pavillon Pierre-Boucher</p> <p>Salle 1006</p>	<p>ETS 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal Pavillon principal</p> <p>Salle A-1600</p>	

Pour vous inscrire à la webdiffusion ou à toute autre séance de l'assemblée annuelle

<https://www.rruq.ca/mon-dossier/assemblee.aspx>
Ou par téléphone : 418 654-3850 ou sans frais 1 888 236-3677

2. ORDRE DU JOUR

1. Introduction

- Faits saillants de l'année 2016

2. Rendements

- Comparaisons historiques
- Rendements par classe d'actifs

3. Santé financière du Régime

- Capitalisation et solvabilité
- Revue de la situation financière

4. Aspects administratifs

- Résultats des élections
- Modifications au Règlement
- Déclaration d'intérêts des membres du Comité
- Frais d'administration et de gestion

5. Mot de la fin

3. ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES (PRÉLIMINAIRES)

Régime de retraite de l'Université du Québec

État de la situation financière

au 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
Placements		
Effets commerciaux	80 952	14 933
Obligations et fonds d'obligations	1 124 435	1 087 519
Actions et fonds d'actions	1 502 131	1 361 244
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	232 228	220 502
Fonds et prêts hypothécaires	42 813	48 593
Fonds de couverture	31 457	45 787
Placements privés	535 502	471 316
Placements immobiliers	312 861	285 204
Encaisse détenue à des fins de placements	10 706	64 659
	<u>3 873 085</u>	<u>3 599 757</u>
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	6 752	7 247
Cotisations à recevoir des employeurs	6 696	6 657
Revenus de placements à recevoir	7 425	9 469
Transactions sur les placements en voie de règlement	493	225
Autres créances à recevoir	1 750	1 407
	<u>23 116</u>	<u>25 005</u>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	3 610	266
Immobilisations corporelles et autres actifs	651	670
Encaisse	11 123	10 425
	<u>15 384</u>	<u>11 361</u>
	<u>3 911 585</u>	<u>3 636 123</u>
Passif		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres	3 610	266
Transactions sur les placements en voie de règlement	1 938	57
Charges à payer	5 090	4 116
Prestations de cessation de services à payer	402	1 627
	<u>11 040</u>	<u>6 066</u>
Actif net disponible pour le service des prestations	<u>3 900 545</u>	<u>3 630 057</u>
Obligations au titre des prestations de retraite selon l'indexation prévue au Régime	<u>À venir</u>	<u>3 665 951</u>
DÉFICIT	<u>À venir</u>	<u>(35 894)</u>

ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES (PRÉLIMINAIRES)

(Suite)

Régime de retraite de l'Université du Québec

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	<u>3 630 057</u>	<u>3 385 626</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Revenus de placements	160 534	115 400
Variations de la juste valeur des placements	147 346	144 305
	<u>307 880</u>	<u>259 705</u>
Frais de gestion	(22 066)	(19 967)
Honoraires du fiduciaire	(509)	(516)
Frais de transactions	(473)	(511)
Autres	(74)	(65)
	<u>284 758</u>	<u>238 646</u>
ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT		
Cotisations		
Cotisations des membres	69 414	70 314
Cotisations des employeurs	67 064	68 097
Compensation pour retraite anticipée	526	935
Transferts d'autres régimes	8 179	13 526
	<u>145 183</u>	<u>152 872</u>
Autres revenus	19	19
	<u>145 202</u>	<u>152 891</u>
Prestations		
Prestations de retraite	(139 797)	(127 776)
Remboursements de cotisations	(12 007)	(9 828)
Transferts à d'autres régimes	(2 504)	(4 825)
	<u>(154 308)</u>	<u>(142 429)</u>
	<u>(9 106)</u>	<u>10 462</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION	<u>(5 164)</u>	<u>(4 677)</u>
Augmentation nette	<u>270 488</u>	<u>244 431</u>
Solde à la fin	<u><u>3 900 545</u></u>	<u><u>3 630 057</u></u>

4. PROCÉDURE DE VOTATION

Lorsqu'il y a un seul candidat à un poste, son élection est confirmée par le secrétaire du Comité et l'annonce s'effectue par tout moyen choisi par ce dernier. S'il y a plus d'un candidat à un poste, le Secrétariat alloue un code personnel d'identification permettant à tous les participants actifs ainsi qu'à tous les participants non actifs, retraités et bénéficiaires de voter pour les postes en élection qui les concernent. Les électeurs peuvent voter directement à partir d'un formulaire électronique, selon les indications précisées dans le courriel d'information transmis par le Secrétariat. Le site Internet permettant le vote électronique présente les informations concernant les candidats.

Lorsque le Secrétariat n'a pas été informé des coordonnées électroniques des participants et bénéficiaires, ces derniers reçoivent par courrier régulier leur code personnel d'identification pour le vote, les informations concernant les candidats et un formulaire de vote qu'ils pourront utiliser pour voter de façon électronique, ou à leur choix, retourner par courriel en format numérisé, par courrier régulier ou par télécopieur.

Le code personnel d'identification ne peut être utilisé que pour voter une seule fois pour le(s) poste(s) en élection du groupe des participants actifs ou du groupe des participants non actifs, retraités et bénéficiaires.

Les participants actifs ainsi que les participants non actifs, retraités et bénéficiaires doivent voter personnellement. Les procurations de vote ne sont pas acceptées.

Le Secrétariat détermine et avise les électeurs de la date et de l'heure limite pour enregistrer un vote électronique ou accepter un vote transmis par courriel, courrier régulier ou télécopie. Aucun bulletin de vote reçu au Secrétariat après la date limite ne sera accepté.

Lorsque la période de vote est terminée, le décompte des votes est effectué sous la surveillance du secrétaire du Comité. L'élection d'un membre du Comité de retraite désigné par l'un des groupes précités est déterminée, pour chaque groupe, à la majorité des voix exprimées par ses membres. L'annonce des résultats est faite dès la confirmation du décompte, et par tout moyen choisi par le secrétaire du Comité.

5. PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

La *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants non actifs, les retraités et les bénéficiaires pourront être élues au Comité de retraite. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant et les mandats seront d'un (1) an.

Les candidats intéressés à l'un des quatre postes à pourvoir doivent poser leur candidature dans les 10 jours suivant la date de l'avis de convocation à l'assemblée annuelle. Pour être admissibles, les candidats doivent transmettre au secrétaire du Comité de retraite le formulaire prescrit en faisant mention du poste souhaité, des motifs pour lesquels ils posent leur candidature et présentant un résumé de leur curriculum vitae. Le secrétaire du Comité s'assure de la diffusion appropriée de l'information fournie par les candidats.

**Les candidats intéressés doivent prendre note
que la période de mise en candidature se terminera**

Le vendredi 31 mars 2017 à 16 h